



COMITÉ DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP (2012) 64

Strasbourg, le 18 décembre 2012

**Deuxième réunion du Bureau
Strasbourg, 27-28 novembre 2012**

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Direction de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité
DG II

Introduction

1. La deuxième réunion du Bureau du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) s'est tenue à Strasbourg les 27 et 28 novembre 2012, sous la présidence de M^{me} Deiana DANAILOVA (Bulgarie). Tous les membres du Bureau ont participé à la réunion.
2. Le Bureau du CDCPP a adopté l'ordre du jour.
3. Les membres du CDCPP ont pris note des faits nouveaux survenus depuis la première réunion du Bureau (Paris, 20-21 septembre 2012), qui ont été présentés par M^{me} Claudia LUCIANI, Directrice de la Direction de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité. La Présidente remercie la Directrice pour sa présentation de possibles projets phares dans le domaine de la démocratie (Charte de la démocratie, Diversité, Indice de non-participation) et pour son annonce concernant la prochaine restructuration en deux entités au sein du Secrétariat ; une Division serait chargée des relations avec le CDCPP, de l'ensemble de ses activités, des conventions, des actions de sensibilisation, etc. Le Secrétariat fera connaître les nouvelles initiatives et structures dès qu'elles seront validées

Conférence des Ministres de la Culture du Conseil de l'Europe

4. Le groupe de travail chargé de la préparation de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Culture sur le thème « La gouvernance de la culture – promouvoir l'accès à la culture » (Moscou, 15-16 avril 2013) s'est réuni pour la deuxième fois le 26 novembre 2012. Le groupe de travail a proposé d'organiser un sondage succinct en ligne à l'attention des ministères de la culture pour étoffer les informations en vue de la conférence. Les documents de référence sur le thème de la conférence seront demandés pour fin décembre 2012. Les membres du Bureau ont proposé qu'une note conceptuelle succincte soit rédigée et envoyée aux Ministres en même temps que les lettres d'invitation, normalement dans les jours à venir.
5. Le Bureau prend note de l'état d'avancement des préparatifs de la conférence, a un échange de vues sur le projet de note conceptuelle, sur les premiers projets d'ordre du jour et de programme et sur les prochaines étapes officielles. Le CDCPP continuera d'être intégré au processus de consultation. La prochaine réunion du groupe de travail chargé de la préparation de la conférence se tiendra le 25 janvier 2013 à Paris.

Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes : mandat et feuille de route pour la mise en œuvre

6. Conformément à son mandat, le CDCPP est invité, à l'instar de tous les comités intergouvernementaux, à nommer l'un de ses membres, rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes. A sa première réunion (Strasbourg, 14-16 mai 2012), le CDCPP a nommé Brigitte MYLE rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette dernière fait le compte rendu d'une session de formation organisée par la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'attention des rapporteurs désignés pour l'égalité entre les femmes et les hommes et des secrétaires des comités directeurs (Strasbourg, 16 novembre 2012).
7. M^{me} Anne-Marie FARADJI, membre du Secrétariat de la Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes, présente le programme transversal sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
8. Les membres du Bureau du CDCPP ont un échange de vues concernant l'incidence sur le programme de travail du CDCPP de la mise en œuvre de la déclaration du Comité des Ministres intitulée « Faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité dans les faits », et sur le rôle que pourrait tenir le rapporteur dans ce contexte. L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une question de quota, mais appelle une évolution des mentalités. Il est fait mention du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe, qui est une ressource, unique en son genre, sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les politiques culturelles. Il sera aussi nécessaire de trouver un équilibre hommes/femmes parmi les intervenants à la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Culture.
9. Le Bureau charge le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes d'examiner le programme de travail du CDCPP et d'exposer ses vues, à la prochaine session plénière du CDCPP, sur la meilleure façon d'intégrer une dimension de genre dans la mise en œuvre des activités du comité.

Travaux futurs dans le domaine couvert par le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage

10. La Présidente accueille favorablement le projet de document stratégique élaboré par le Secrétariat. Ce document est concis et bien structuré.
11. Les membres du Bureau ont un échange de vues sur le projet de document stratégique au sujet du travail et de la méthodologie du CDCPP à partir de 2013. La Directrice se réjouit que le Bureau accepte le défi de mise en œuvre de nouveaux projets au sein de la Direction.
12. Le Bureau demande au Secrétariat d'entériner la démarche adoptée et de poursuivre la rédaction de ce projet de document dans les deux semaines à venir, en étoffant la partie concernant la stratégie et en illustrant, par une vision/mission, la valeur ajoutée apportée aux travaux du Conseil de l'Europe

et du CDCPP en prenant, comme point de départ, la démocratie en tant que dénominateur commun de toutes les activités et en mettant en avant les grandes priorités. Le document stratégique devrait rendre compte de visions communes : la culture, le patrimoine et le paysage font partie de notre environnement et contribuent à la qualité de vie de tous ; l'accès et la participation, le développement durable et la participation de la société civile sont des facteurs essentiels de cette approche. Une fois connus les nouveaux projets dans le domaine de la démocratie (d'ici à la fin janvier 2013), les prochains budgets et programmes d'activités bisannuels (2014-2015) seront élaborés.

13. Le Bureau aura un nouvel échange de vues et finalisera le document stratégique avant sa prochaine réunion (début février). Le document sera ensuite soumis aux délégués du CDCPP pour examen, puis à la session plénière du CDCPP au printemps 2013 pour discussion finale. Le Secrétariat pourra ainsi rédiger le mandat du CDCPP pour la période 2014-2015, à la lumière des faits récents survenus au Conseil de l'Europe et des exigences stratégiques de l'Organisation.

Activités supervisées par le CDCPP en 2012-2013

14. Le Secrétariat présente les activités menées dans les domaines du patrimoine, du paysage et de la culture, et informe le Bureau des progrès accomplis depuis sa dernière réunion (septembre 2012). M. Bruno FAVEL, membre du CDCPP, présente le projet HEREIN. Les membres du Bureau prennent note des faits nouveaux concernant les activités et demandent au Secrétariat de finaliser le document d'information sur les activités supervisées par le CDCPP en 2012-2013.
15. De nombreux projets sont menés en partenariat avec l'Union européenne, sous la forme de projets conjoints. Un échange de vues a lieu sur la façon d'exploiter plus avant les possibilités de partenariat et d'établir des synergies entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, également dans la perspective de leur stratégie 2020. S'agissant de la visibilité, il sera de la plus haute importance de souligner la spécificité des travaux menés par le Conseil de l'Europe, qui sont complémentaires aux actions de l'Union européenne et de l'UNESCO.
16. Les membres du Bureau proposent de nouer des liens plus étroits avec la Conférence des OING et d'associer à cet égard des experts sur des sujets d'actualité.

Travaux préparatoires à la session plénière du CDCPP

17. Une session de trois jours est programmée pour la deuxième réunion du CDCPP, qui se tiendra au printemps 2013. Le Bureau est invité à trouver une date pour la prochaine session plénière et a un échange de vues sur l'organisation du premier ou troisième jour de la réunion, qui sera

essentiellement consacré aux suite à donner aux résultats de la Conférence des Ministres de la Culture du Conseil de l'Europe. CultureWatchEurope a proposé de contribuer aux travaux préparatoires à cette conférence et pourrait être associé à son suivi. A l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau figureront un échange de vues sur la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Culture, des discussions stratégiques, et le planning précis d'une conférence thématique d'une journée qui précédera ou suivra la prochaine session plénière du CDCPP.

Evaluation

18. Conformément à son mandat, le CDCPP sera évalué, comme tous les comités intergouvernementaux, à la fin de l'année 2013. Le Secrétariat recevra bientôt une note d'information ainsi que des instructions sur l'exercice d'évaluation pour tous les comités directeurs et il transmettra ces informations aux délégués du CDCPP.

Date et lieu des prochaines réunions du Bureau et session plénière du CDCPP

19. Le Bureau décide de tenir sa troisième réunion pendant la semaine du 4 au 8 février 2013. Les dates proposées pour la prochaine session plénière du CDCPP sont du 27 au 29 mai 2013.